



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 15 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL À PROJETS FONDS D'ÉCHANGES À BUT ÉDUCATIF CULTUREL ET SPORTIF

Le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets dans le cadre du fonds d'échanges à but éducatif culturel et sportif (FEBECS)

Ce fonds permet de participer à la prise en charge financière d'une partie des dépenses liées aux frais de transport vers l'hexagone ou l'environnement régional dans le cadre d'échanges éducatifs, culturels ou sportifs. Il s'adresse en particulier aux jeunes ultramarins de moins de 30 ans.

Cet appel à projets est ouvert à l'ensemble des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ainsi qu'aux établissements scolaires.

La dotation servie à la Nouvelle-Calédonie en 2022 est de **11 933 174 FCFP** (soit 100 000 €). La prise en charge ne pourra excéder **1 789 976 FCFP** (soit 15 000 €) par projet.

Pour participer, vous devez impérativement déposer votre dossier ainsi que les pièces justificatives **avant le 15 avril 2022 à minuit** (heure locale).

Les informations complémentaires concernant cet appel à projets sont disponibles sur le site internet du haut-commissariat :

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Politiques-publiques/Appels-a-projets/Fonds-d-Echanges-a-But-Educatif-Culturel-et-Sportif-FEBECS>

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex